

Les orchestres canadiens constituent un élément essentiel des collectivités canadiennes, petites et grandes : ils sont des moteurs économiques, des partenaires estimés du milieu des arts et une composante de l'infrastructure éducative, en plus de contribuer à la cohésion sociale et à la fierté civique.

Orchestras Canada/Orchestres Canada a pour mission d'être le porte-parole uni de la communauté orchestrale canadienne. Ses activités sont surveillées par un conseil d'administration national, et on retrouve des orchestres membres dans toutes les provinces.

Les membres incluent **165 orchestres professionnels, communautaires, de jeunes et de formation, ainsi que des organismes connexes.**

Au cours des cinq dernières années, les auditoriums des orchestres canadiens **ont crû de 25%**.

Les orchestres membres d'OC offrent la magie de la musique dans toutes les provinces, dans les collectivités urbaines et rurales, dans les localités petites et grandes, tant au nord qu'au sud. **L'orchestre d'une collectivité fait partie intégrante du tissu social, rapprochant les citoyens et contribuant au dynamisme et à la vigueur de la communauté.**



En 2009-10, les orchestres canadiens ont déclaré des recettes de près de **161 millions de dollars**, dont 38.3 % étaient des revenus gagnés, 28.5 % des contributions et 33.1 %, des fonds publics.

En 2009-10, **plus de 2 50 concerts** ont attiré près de **2,5 millions de personnes**, y compris 337 000 enfants d'âge scolaire.



Les orchestres créent de nombreux emplois dans l'économie canadienne ; en 2009-10, ils ont en effet employé **1 250 musiciens professionnels** et un peu plus de **400 autres personnes à temps plein**. Ils dépendent aussi du soutien de milliers d'administrateurs et de fournisseurs de services bénévoles.

Les orchestres du Canada **desservent les collectivités en offrant des programmes d'éducation musicale**. Chaque année, des centaines de milliers de jeunes partout au Canada sont touchés et enrichis par une diversité de programmes destinés à compléter et améliorer leur éducation musicale. Ces programmes sont offerts dans des salles de concert, des écoles, des bibliothèques et ailleurs dans les collectivités canadiennes, petites, moyennes et grandes.

L'éducation et le rayonnement constituent une pierre angulaire de la programmation des orchestres. Les ensembles offrent différents programmes comme des cours de musique, des classes pour les aînés et des programmes dans les bibliothèques, les hôpitaux et les résidences communautaires. **En étant des citoyens actifs, les orchestres aident à faire en sorte que leurs collectivités demeurent dynamiques, vigoureuses et de bons endroits où vivre.**

